

## MASTER RECHERCHE COGNITION, DEVELOPPEMENT ET PSYCHOPATHOLOGIE CLINIQUE

### Tableau de répartition des enseignements et du contrôle des connaissances

#### **SEMESTRE 3 – Parcours « Cognition-Développement »**

UE1A Enseignements spécifiques	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CT	coeff CC	total coef
E1	Langage, Apprentissage		36		36	10	CT	1		
E2	Ingénierie des apprentissage	20	8		28	10	CT	1		
E3	Développement cognitif	20	8		28	10	CT	1		
<b>TOTAL UE</b>		<b>40</b>	<b>52</b>		<b>92</b>	<b>30</b>				<b>1</b>

#### **SEMESTRE 3 - Parcours « Psychopathologie clinique »**

UE1B Enseignements spécifiques	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
E1	Stress, santé et psychopathologie		14			6	CT	1		
E2	Psychopathologie des relations précoces et de l'attachement		14			6	CT	1		
E3	Psychopathologie des relations d'objet		14			6	CT	1		
E4	Conférences extérieures: Recherches en psychopathologie		14				assiduité			
E5	Intervention psychologique et recherche		20			6	CT	1		
E6	Addictologie		20			6	CT	1		
E7	Questions Actuelles en Psychologie clinique		16				assiduité			
<b>TOTAL UE</b>			<b>112</b>		<b>112</b>	<b>30</b>				<b>1</b>

## SEMESTRE 4

### Commun aux deux parcours

UE2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
E1	Statistiques		14			3	CT	1		
E2	Anglais		14			3	CT	1		
<b>TOTAL UE</b>			<b>28</b>			<b>6</b>				<b>1</b>
UE3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
TER	Synthèse théorique et méthodologique		100			24	CC		4	
<b>TOTAL UE</b>			<b>100</b>			<b>24</b>				<b>4</b>
<b>TOTAL S2 Parcours cognition- développement ou Parcours Psychopathologie clinique</b>			<b>128</b>			<b>30</b>				<b>5</b>

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

#### Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr>

Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée par le conseil d'administration de l'université du 18 octobre 2004.

Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 2 avril 2001.

#### ● Sessions d'examen :

Les enseignements du premier semestre donnent lieu à une session d'examen en Février, ceux du second semestre en Juin. Une session de rattrapage commune à ces deux sessions a lieu en septembre.

#### ● Règles de validation et de capitalisation : Principes généraux

##### COMPENSATION :

Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

##### CAPITALISATION :

Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20

